



## Les perles aux pourceaux

« Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, ne se retournent et ne vous déchirent. »

**Matthieu 7.6**

Cela signifie-t-il que nous devons mépriser certaines personnes qui ne nous paraissent pas dignes d'entendre le message de l'Évangile? L'expression « ne pas faire acception de personnes » (Jc 2.1) signifie que nous ne devons jamais écarter qui que ce soit en fonction de son apparence ou de nos sentiments personnels. Ce que Jésus dit ici, c'est que si quelqu'un est ostensiblement fermé ou opposé à l'Évangile, il n'est pas utile, pas sage de le lui présenter. Cela ne signifie pas qu'il n'y a rien à dire à cette personne, mais une parole suffira sans doute, jusqu'au moment où elle manifestera une certaine soif, signe que Dieu agit dans son cœur. Jésus n'a pas répondu à ceux qui lui tendaient un piège (Mt 21.27) ni à Ponce Pilate qui pourtant l'interrogeait (Mt 27.13-14). Cela confirme que l'Évangile n'est pas un message comme un autre.

À ce sujet, le pasteur Dietrich Bonhoeffer écrit :

« La promesse de la grâce ne doit pas être dilapidée; elle a besoin d'être protégée des impies. Il y a ceux qui ne sont pas dignes du sanctuaire. La proclamation de la grâce a ses limites. La grâce ne doit pas être proclamée à quiconque ne la reconnaît pas ni ne la désire. Cela polluerait le sanctuaire lui-même; et non seulement ceux qui pèchent encore doivent-ils être coupables devant le Très-Saint, mais en plus, le mauvais usage du Très-Saint se retournerait contre la communauté elle-même. Le monde à qui on impose la grâce comme une marchandise s'en fatiguera vite, et il ne trébuchera pas uniquement sur ce qui est saint, mais il mettra en pièce ceux qui l'auront forcé. L'Évangile est protégé par la prédication de la repentance qui appelle le péché par son nom et déclare le pécheur coupable. La prédication de la grâce ne peut être que protégée par la prédication de la repentance.<sup>1</sup> »

---

**Charles Nicolas**, pasteur

L'auteur est pasteur réformé, aumônier hospitalier et enseignant itinérant; il demeure à Alès en France.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

---

<sup>1</sup> D. Bonhoeffer, commentaire de Matthieu 7.6, dans *Exposé sur le pouvoir conféré à l'Église par Dieu*. Mars 1937.